



Le 27 mars 2018

# RENAULT LE MANS

## Une mobilisation puissante qui appelle des suites !

**L**a réussite de la journée unitaire de mobilisation dans différents secteurs professionnels (Fonction Publique, Cheminots, Énergie, Transport, etc.) s'est traduite par plus de 180 rassemblements et manifestations partout en France, regroupant plus de 500 000 manifestants dans les rues.



Tous et toutes ont marqué, aussi par la grève, leur attachement aux services publics.

Contrairement aux choix gouvernementaux de régression sociale, ils ont exigé le développement des services publics et les

moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions, le renforcement de leurs statuts et conventions collectives.

Le gouvernement poursuit sa politique de régression sociale. Il continue notamment à suppri-

mer des milliers de postes dans la fonction publique, à privatiser les entreprises publiques, à mépriser les salariés et les retraités par l'abaissement généralisé de leurs salaires et de leurs pensions. En même temps, il multiplie les milliards d'euros de cadeaux aux actionnaires et montre ainsi son véritable visage en étant au seul service du capital et des plus riches.

Sourd aux propositions du monde du travail, le gouvernement fait le choix de la confrontation sociale !

Le gouvernement doit entendre l'exigence sociale, il doit prendre la mesure des oppositions à sa politique et prendre en compte les alternatives portées notamment par la CGT.

La CGT appelle les travailleurs, les privés d'emploi, les retraités et les jeunes à prendre leur avenir en main, à construire leurs revendications et à agir dans l'unité syndicale la plus large pour imposer le progrès social.

C'est dans cette démarche et

dans la recherche de convergence des luttes que la CGT propose l'organisation d'une journée nationale de mobilisation interprofessionnelle le 19 avril prochain.

**Ce sera l'occasion de porter les revendications sur le pouvoir d'achat (salaires, pensions, minima sociaux), l'emploi et la protection sociale, les services publics et les droits collectifs.**

Dans la métallurgie, le patronat (UIMM) a engagé depuis plus d'un an des négociations visant à redéfinir l'ensemble des accords régissant les garanties collectives et individuelles des salariés.

Si nous laissons faire, la négociation aura un impact sur nos

salaires, nos primes (ancienneté, panier, casse-croute etc...) notre temps de travail, notre accès à la formation professionnelle, nos conditions de travail.

☞ S'en serait terminé de la reconnaissance des diplômés avec un coefficient minimum. Pour l'UIMM seul compte le poste occupé.

☞ Terminé également la rémunération de la qualification acquise par les salariés au cours de leur carrière ou encore l'évolution de carrière automatique pour les BTS, ingénieurs et cadres.

**Il est temps que les salariés de la métallurgie expriment leur mécontentement par l'action**

**et revendiquent une convention collective nationale unique de haut niveau pour tous.**

Chez Renault, tout comme dans les services publics et les autres entreprises de la métallurgie, les salariés ne sont pas épargnés par des mesures drastiques.

Dernière exemple en date, les négociations salariales qui se sont traduites par une augmentation générale des salaires de 1% pour l'année 2018 (avec un talon minimum de 20 €) pour les APR et les ETAM, aucune augmentation des primes d'équipe et de transport, aucune revalorisation des allocations vacances et de fin d'année et une baisse du montant de l'intéressement pour l'exercice 2017.

**Pourtant dans le même temps le résultat net de l'entreprise a augmenté de 47% !**

De même, depuis 2013 (date de la signature du premier accord compétitivité), les effectifs ont diminué d'environ 8 000 personnes sur le groupe, générant une dégradation des conditions de travail pour beaucoup, une intensification de celui-ci pour toutes les catégories de personnel ainsi que le recours permanent au travail précaire.

N'y a-t-il pas lieu aujourd'hui de se mobiliser le plus largement possible pour défendre et faire aboutir nos revendications que ce soit en termes de salaires, emplois et conditions de travail ?

**C'est tout le sens qu'entend donner notre syndicat à la journée interprofessionnelle d'action du 19 avril prochain. A chacun d'y réfléchir et de s'exprimer sur le sujet !**

